61e ANNEE. — N° 147 DIMANCHE 18 DECEMBRE 1921

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un aveu de Lénine : la faillite du bolchevisme. — L'Allemagne refuse de régler les prochaines échéances. — C'est un moratorium à perpétuité que veut Berlin ! — Spéculation et baisse du mark. — La Chambre a voté le budget. — A la Conférence de Washington.

Chaque jour, nous parviennent de Russie de nouveaux faits témoignant, une fois de plus, de la faillite progressive du régime économique, instauré par les Soviets, et de la nécessité pour les dirigeants de rétablir peu à peu les méthodes *capitalistes*, tant décriées.

Dans un discours, prononcé récemment à Moscou, à l'occasion de la mise au point, par les chefs bolchevistes, d'un plan de production pour l'année 1922, Lénine s'exprime en ces termes :

Nous avons commis une grande erreur en voulant passer sans transition du capitalisme au communisme. On ne peut même approcher ce dernier sans passer par une période de contrôle social. Notre nouvelle politique économique est une preuve de notre défaite sur ce terrain. Sonnons la retraite avant que nous ne soyons complètement et définitivement battus. La gravité de notre débâcle économique ne fait aucun doute pour les vrais communistes. Il faut avouer que ce n'est pas là une retraite en bon ordre, sur les lignes préparées d'avance. Notre nouvelle politique s'oriente vers la renaissance du capitalisme. Dans quelle mesure ? Nous n'en savons rien. Le commerce libre ouvre la voie du capitalisme aux paysans. Et la question vitale au point de vue stratégique est de savoir où donnera cette masse paysanne : dans le communisme nouveau ou dans le capitalisme ancien.

Voilà un aveu significatif et qui se passe de commentaire !

⁂

Le gouvernement allemand vient de faire tenir, à la Commission des Réparations, une note l'informant qu'il ne disposera pas des fonds nécessaires pour les échéances des 15 janvier et 15 février. Il demande, en conséquence, des délais pour le paiement de ces échéances.

La nouvelle n'est pas inattendue.

Depuis plusieurs semaines, l'Allemagne a officieusement fait savoir qu'elle ne paierait rien les mois prochains. La Commission des Réparations, on s'en souvient, s'est rendue dernièrement à Berlin pour enquêter sur place sur la véritable situation du Reich.

On n'a pas oublié, le résultat de cette visite : la Commission des Réparations, à l'unanimité, a mis le gouvernement allemand en demeure de s'exécuter.

Sans se lasser, Berlin a cherché des crédits en Angleterre : Hugo Stinnes et Rathenau vinrent quémander à Londres les millions indispensables au Reich. Démarches vaines, sans doute, puisque aujourd'hui les dirigeants allemands nous informent qu'ils ont les mains vides et... pour longtemps vraisemblablement.

La notification d'incapacité de l'Allemagne arrive à un moment favorable : Briand se rend le 18 en Angleterre. Il pourra plus aisément s'entendre avec Lloyd George sur les mesures à prendre contre le Reich.

Nous osons espérer qu'on ne se contentera pas de prononcer quelques bonnes paroles de plus. La France a besoin de réalités. Et puis, la mauvaise volonté allemande a été reconnue par le représentant même de la Grande-Bretagne à la Commission des Réparations.

Nous attendons des actes, et des actes énergiques.

Nous le répétions, voici deux jours : du moment que l'Allemagne cultive systématiquement sa ruine et veut absolument sa propre banqueroute, prenons des gages, prenons des garanties. Ne faisons pas de sentiment : il serait inconcevable que le peuple de France soit condamné à des charges fiscales écrasantes, alors que le peuple allemand paierait proportionnellement moins d'impôts qu'avant la guerre !

⁂

La formule du moratorium nous offre un exemple de plus de l'ingéniosité déployée par l'Allemagne pour se soustraire à ses obligations. En réalité, le moratorium n'est pas dans la pensée de ses protagonistes allemands un moyen de permettre à l'Allemagne de se libérer de ses charges, mais un véritable piège.

Notez l'habileté de la manœuvre.

Au début, on a lancé l'idée d'un moratorium à courte échéance, portant seulement sur les prochains versements, l'idée d'un simple délai à accorder à l'Allemagne. On a laissé faire son chemin à la formule, recueillir des adhésions.

Et maintenant que le principe paraît attirer, en Grande-Breagne du moins, de nombreux adeptes, on s'apprête à en définir la véritable signification : ce n'est pas d'un moratorium de quelques mois, ou d'un an ou deux, qu'on veut, mais un moratorium à longue, très longue échéance.

Voyez plutôt cet aveu de la *Deutsche Zeitung* :

Un simple moratoire ne peut en rien nous servir. Ce que nous ne pouvons pas payer aujourd'hui, nous ne pourrons pas le payer dans deux mois. Ce qui pourrait être pris en considération, c'est un ajournement à 10 ou 15 ans sans intérêt. Il serait possible, pendant cette période, de relever les finances allemandes. Mais un pareil moratoire n'aurait de chances que si nous restons maîtres chez nous et si la question des réparations est réglée de toute autre façon.

Est-ce candeur ? Est-ce cynisme ? On se le demande. Du moins, nous savons quel est le but sournoisement poursuivi.

Serons-nous dupes une fois de plus ?

⁂

Quand la presse anglaise et étrangère proclame la nécessité d'accorder des délais au Reich pour permettre au mark de s'élever et, par suite, à l'industrie anglaise de sortir de son atonie, donne-t-elle la véritable raison de sa propagande ?

La campagne pour la hausse du mark ne semble pas s'inspirer exclusivement de préoccupations économiques, mais paraît provoquée en partie par la spéculation. Ce n'est plus un secret que de nombreux Anglais, Américains, Italiens et même quelques Français, ont spéculé sur le cours du mark. On évalue à 50 milliards de marks la somme qu'ils ont achetée au cours approximatif de 0 fr. 28, en escomptant une reprise prochaine du mark.

Mais cette reprise, loin de se produire, s'est changée en une chute formidable : le mark est descendu à 0 fr. 05. Résultat : les spéculateurs ont perdu plus de 12 milliards de francs que l'Allemagne a gagnés en la circonstance. Voilà semble-t-il un coquet bénéfice pour le Reich et qui compense, douze fois, le pauvre petit milliard de réparations qu'elle ne veut pas payer.

Et voilà pourquoi, toute une presse, largement payée par les spéculateurs en déficit, attaque si violemment la France qui réclame son dû : N'est-il pas naturel que notre pays succombe plutôt que ne se ruinent des agioteurs anglais et autres !

⁂

Après une journée laborieuse, où les délibérations se sont prolongées, la nuit, jusqu'à près de 8 heures du matin, la Chambre a fini par voter le budget, avant la date qu'elle s'était fixée, le 15 décembre. C'est un résultat qui peut avoir une grosse portée.

Ainsi, en effet, deux semaines et demie restent au Sénat pour examiner le prochain budget et nous éviter le régime des douzièmes provisoires.

Certes, le délai est court. Il peut sembler insuffisant, si l'on veut apporter une minutieuse attention à la mise au point de tous les articles du budget. Mais, est-ce là le but à atteindre. De deux maux, il faut savoir retenir le moindre et, sous prétexte d'établir un état parfait des dépenses et recettes, il ne faudrait pas retarder sans limite le vote du budget,

En la circonstance, la dignité du Sénat n'est pas en jeu et, sans rien abdiquer de ses prérogatives, il peut hâter l'examen du projet de budget arrêté par la Chambre. Encore une fois : la promulgation de la loi des finances avant le 1er janvier compensera largement les quelques défectuosités qui subsisteront inévitables.

Les bénéfices d'un vote en temps normal sont manifestes : d'abord, économies appréciables, chaque jour de retard constituant une lourde charge ; ensuite, possibilité de préparer normalement le prochain budget ; puis, confiance donnée aux créanciers de la France, assurance qu'elle a le courage de s'imposer un budget en ordre ; enfin et surtout, assainissement de notre trésorerie générale : possibilité de pourvoir, dès le début de l'année, à l'établissement des rôles de contribution, recouvrement normal des impôts etc.

Ces avantages méritent bien un effort sérieux du Sénat.

⁂

La Conférence de Washington est virtuellement terminée : M. Viviani, chef de la délégation française rentre en France, tandis qu'on annonce que M. Lloyd George renonce à son intention de franchir l'Atlantique. Aussi bien, la délégation britannique doit-elle quitter l'Amérique à la fin du mois.

Ce n'est pas que toutes les questions agitées aient été encore résolues : le sort de la Chine est toujours en suspens ; le problème du désarmement naval n'est pas encore réglé. D'autres difficultés attendent leur solution.

En définitive, un seul problème est résolu : celui du Pacifique. N'est-ce pas l'aveu implicite qu'il constituait la préoccupation dominante des promoteurs de la Conférence ?

Dès l'annonce de la Conférence, nous l'avons déclaré : l'objet principal, voire exclusif, des délibérations projetées, c'est l'expansion japonaise, qu'il s'agit de refréner ou, tout au moins, de détourner de l'Amérique.

Ce résultat est en grande partie atteint, puisque la menace d'une invasion nipponne est momentanément supprimée pour le nouveau continent.

Peut-être sommes-nous sceptiques, mais nous craignons que le programme humanitaire de la Conférence n'ait servi qu'à voiler ces aspirations plus... concrètes !

M. DAROLLE.

Questions économiques

L'Etatisme. -- Une Conversion caractéristique

M. Walter Rathenau, — hier, et peut être demain, ministre de la reconstruction du Reich, négociateur des accords de Wiesbaden, — nous offre le spectacle d'une évolution particulièrement instructive.

Au cours des années qui précédèrent la guerre et pendant toute la durée des hostilités, il se montra un chaud partisan de la socialisation et de la nationalisation. En pleine Allemagne impériale, il tentait d'orienter l'économie nationale vers la mainmise de la communauté sur la production, la répartition et la consommation, à ses yeux unique moyen de salut.

Depuis lors, ses conceptions ont profondément évolué.

Déjà, lors de la discussion du projet de nationalisation des mines de houille, M. Rathenau témoigna d'un changement d'idées : il proposa qu'une partie des bénéfices de l'exploitation soit laissée aux anciens possesseurs des mines. Ceci en vue de stimuler l'initiative individuelle que ruine complètement, disait-il, la socialisation.

Récemment, les circonstances l'ont amené à exposer les conceptions auxquelles il s'arrêtait maintenant et qui manifestent une conversion radicale. Son nouveau *credo* social, il l'a minutieusement développé au cours d'une conférence, donnée à l'Ecole des Hautes-Etudes Pratiques de Berlin, et qui roulait sur le thème : *L'apologie du capitalisme.*

Examinant tour à tour les principales tentatives faites pour substituer au régime de la propriété et du capitalisme celui de la socialisation et de la nationalisation, il a montré que tous les essais avaient échoué.

Analysant tout particulièrement l'expérience, on ne peut plus actuelle et opérée sur une large échelle, des Soviets, M. Rathenau l'estime tout à fait probante. Le gouvernement bolcheviste a dû reconnaître que son mot d'ordre : *Guerre au capitalisme* ! *Mort aux bourgeois* ! ne parvenait pas à assurer la subsistance du peuple. Peu à peu, il est contraint de rétablir ce qu'il a si violemment décrié. Outre la misère, la révolution communiste n'a vraiment apporté qu'un résultat : *l'établissement de la petite propriété paysanne* ! C'est donc la faillite complète du marxisme.

M. Rathenau ne se borne pas à constater ces faits, il tente de les expliquer Or, cette faillite est-elle imputable à la maladresse, à l'inexpérience des commissaires du peuple, à l'opposition de la masse, bref uniquement aux circonstances ? M. Rathenau ne le croit pas. A ses yeux, l'échec provient de ce que tout le système marxiste repose sur des bases démontrées fausses par l'expérience.

Parmi ces notions erronées sur lesquelles se fonde le marxisme, se trouve par exemple celle de la *plus-value*, c'est-à-dire de l'augmentation qu'ajoute au prix de revient le capitaliste et qui constitue son bénéfice. C'est tout vainement qu'on supprimerait cette *plus-value*, dit M. Rathenau : la collectivité ne s'en ressentirait nullement. On peut ajouter que, précisément sans cette rémunération du capital, on rendrait impossible toute amélioration de l'outillage industriel.

Autre conception fausse que celle qui présente la socialisation comme un moyen de stimuler la production. Toutes les expériences établissent que le ressort de l'activité sous toutes ses formes réside, non dans des dispositions législatives, mais dans l'initiative individuelle et le sentiment de la responsabilité.

La leçon, pour venir d'Allemagne, n'en mérite pas moins notre attention. Au contraire. N'est-ce pas sur le sol de la Germanie que les conceptions marxistes naquirent et trouvèrent leurs premiers disciples ? Il n'en est que plus intéressant de voir des prêtres d'une vaine idole la sacrifier après l'avoir adorée !

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Le voyage de M. Briand à Londres

M. Briand pense que deux jours suffiront pour les échanges de vues qu'il aura la semaine prochaine avec M. Lloyd George et qu'il sera de retour à Paris mercredi.

Un emprunt allemand en Amérique

On parle d'un emprunt que les Etats-Unis consentiraient à l'Allemagne. Cet emprunt s'élèverait à la somme d'un milliard de dollars. Il serait consenti pour 50 ans et garanti par les industries ou les douanes allemandes.

Le Nouveau Président de la Confédération suisse

Le conseil des Etats et le Conseil national, 1re et 2 Chambres helvétiques, réunis jeudi en Assemblée fédérale, ont nommé président de la Confédération, pour l'année 1922, M. Robert Haab, chef du département des chemins de fer, et vice-président du Conseil fédéral. M. Scheurer, chef du département militaire, est nommé vice-président du Conseil fédéral.

Le nouveau président, Zurichois d'origine, est âgé de 57 ans.

L'évacuation de la Cilicie

Sous la présidence du colonel Pettelat, chef d'état-major du général Gouraud, une commission franco-turque assure, sans incidents, le passage des pouvoirs des autorités françaises de Cilicie aux autorités turques.

L'évacuation s'exécute normalement : 10.000 tonnes de matériel étaient embarquées le 1er décembre.

La situation aux Indes

Cinq cents rebelles ont attaqué les convois britanniques se rendant de Datta-Khel à Muhammad-Khel, dans la vallée de Richi. Les troupes ont opposé une résistance opiniâtre et ont fini par chasser l'ennemi, mais elles ont eu 70 tués et blessés.

A l'Académie française

L'Académie française s'est réunie jeudi, sous la présidence de M. Maurice Donnay.

L'ordre du jour comportait l'élection d'un membre en remplacement de M. Jean Aicard, décédé. Sur les 38 membres dont se compose actuellement l'Académie, 27 membres seulement ont pris part aux scrutins.

La majorité comportait en conséquence 14 suffrages. Sept tours de scrutin ont eu lieu sans résultat. Voici les résultats du premier tour et du dernier :

Au 1er tour, M. Abel Hermant obtient 9 voix ; M. Louis Madelin, 9, et M. Georges de Porto-Riche, 9. Au 7e tour, M. Hermant compte 13 suffrages contre 7 à M. Madelin, 6 à M. de Porto-Riche et 1 bulletin blanc.

L'Académie surseoit ensuite au scrutin et l'élection est reportée à une date ultérieure.

Le Prix Goncourt

A l'issue de leur déjeuner annuel, les membres de l'Académie Goncourt ont dit à quel jeune auteur va la haute récompense tant enviée du Prix Goncourt 1921.

René Maran, auteur de *Batouala*, obtient cinq voix; Jacques Chardonne, auteur de *L'Epithalame*, obtient cinq voix.

En vertu du règlement, la voix du président départageant les voix, *Batouala*, de M. René Maran, obtient le Prix Goncourt.

M. René Maran est un noir aux cheveux crépus. Il naquit le 12 novembre 1887.

Tirages financiers

Ville de Paris 1865

Le n° 246.843 gagne 150.000 fr.
Le n° 551.983 gagne 50.000 fr.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs.
50.878 243.179 334.853 535.879

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs :
143.839 190.551 267.105 431.001 445.207

Les dix numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs :
91.981, 110.863 123.522 140.550 329.417 434.133 504.631 511.431 564.490 586.794. 4.891 numéros remboursables au pair.

Chambre des Députés

Séance du 15 Décembre 1921

Comme nous l'avons annoncé jeudi, dans notre service des dépêches, la Chambre a terminé jeudi matin, à 7 heures, la discussion du budget.

La Chambre a voté des taxes sur les dancings qui paieront un impôt de 25, 13, 12 0/0 sur leurs recettes; elle a porté à 5 fr. la taxe sur les cycles et à 20 fr. sur les motocyclettes. Elle a maintenu par 362 voix contre 231, l'impôt sur les salaires.

Elle a voté la suppression des sous-préfets et des conseillers de préfecture et de 50.000 fonctionnaires en 1922. Le budget est ainsi bouclé pour 1922 : Dépenses, 25 milliards 140 millions 913.642 francs; Recettes, 24 milliards 827 millions 782.047 francs. Soit un déficit de 312 millions 131.595 francs.

La Chambre s'ajourne au 22 décembre.

Sénat

Séance du 15 décembre 1921

Le Sénat discute les interpellations sur la reprise des relations avec le Vatican.

MM. Delahaye et le général Hirschauer soutiennent le projet que combat M. Albert.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 16 décembre 1921

Le Sénat continue la discussion des interpellations au sujet de la reprise des relations avec le Vatican.

M. Gourju se déclare partisan de la reprise des relations, mais ce qui le déterminera à donner sa confiance dans le Gouvernement c'est parce que la France a besoin de M. Briand pour règler les questions extérieures.

MM. Flaissières et Renoult combattent la reprise des relations avec le Vatican.

M. Briand répond aux divers orateurs. « J'ai trouvé, dit-il, un ministre à Rome, et j'en ai fait un ambassadeur. Si ce que j'ai fait n'est pas admis par vous, changez de gouvernement. »

CHRONIQUE LOCALE

Avis aux Electeurs

Le Maire de la ville de Cahors. a l'honneur d'informer les électeurs qui, par suite d'erreur, d'omission ou de changement d'adresse, n'auraient pas reçu leur carte, qu'ils peuvent la réclamer au bureau de police.

⁂

Tout électeur n'ayant pas reçu sa carte, peut du reste voter en se présentant à la salle du scrutin et en justifiant de son identité auprès des membres du bureau, où il est inscrit.

ILS ONT TRAVAILLÉ !

La Chambre a voté au triple galop le budget de 1922 : elle a été, cette fois, impitoyable pour les sous-préfets et les conseillers de préfecture et elle a décidé la suppression de 50.000 fonctionnaires. C'est beaucoup de suppressions à la fois. Si elles sont faites, tant mieux. On applaudira. Si elles n'ont pas lieu, eh bien, comme toujours, on en prendra son parti.

Mais chacun a bien le droit d'être sceptique au sujet de cette question de suppressions de fonctionnaires.

Mais pourquoi ne pas commencer par supprimer les innombrables fonctionnaires qui grouillent encore derrière les sacs de farine et de blé du ravitaillement? La logique commande, ce semble. de se défaire de ce qui est inutile, et nuisible.

Si on ne se débarrasse pas de cela, c'est donc qu'on gardera les administrations qui, jusqu'à ce jour ont été considérées avec respect, puisqu'aussi bien elles étaient le temple des rejetons de l'aristocratie républicaine.

Sous-préfets et conseillers de préfecture ne sont pas encore enterrés !

Et puis, le Sénat n'a pas dit son mot sur la question.

La Chambre a eu, toutefois, un bon mouvement en faveur des économies à réaliser.

Mais elle aurait pu faire mieux : si elle l'avait voulu, elle aurait supprimé des dépenses ridicules et exagérées.

Il s'agit d'une économie pourtant bien facile à réaliser, comme le montre dans le *Radical* du 30 novembre M. Molinié, député de la Seine.

Les documents parlementaires du budget sont imprimés une première fois à l'Imprimerie Nationale : c'est le livre bleu que chaque député reçoit.

Puis, quand vient le moment de la discussion du budget à la Chambre, ces mêmes documents sont imprimés une deuxième fois, mais alors par l'Imprimerie de la Chambre. Ensuite, à l'usage du Sénat, on les imprime une troisième fois par les soins de l'Imprimerie du Sénat.

Enfin, comme tous ces documents paraissent à l'*Officiel*, ils sont l'objet d'une quatrième impression.

Ne pourrait-on pas confier ces réimpressions à la même imprimerie qui garderait la composition et ferait, du moins, cette économie ?

La Chambre n'a pas touché à cette question : et il en est ainsi depuis 20 ans, a dit le ministre des finances lui-même !

Mais la Chambre a provoqué des dépenses qu'elle aurait pu se dispenser de faire.

On sait qu'elle a tenu des séances de nuit auxquelles assistaient 40 députés environ. Eh bien, il paraît que ces séances de nuit étaient tenues pour faire plaisir au personnel du Palais-Bourbon.

Notre confrère les « Informations Parisiennes » dit que ce n'est pas que bureaucrates et huissiers éprouvent un grand plaisir à coucher au Palais-Bourbon. Mais ils touchent pour les séances dites supplémentaires des indemnités confortables, en vertu d'un barème d'ailleurs très compliqué. Grâce à la petite comédie nocturne de samedi et aux quelques autres hors-d'œuvre du même genre qui se produiront d'ici la fin de l'année, le dernier garçon de bureau empochera, le 31 décembre, 6 ou 700 francs en sus de ses appointements, qui sont déjà plus qu'honorables.

Ce n'est pas mal. Mais les députés, dit-on, ne peuvent faire autrement, Bah ! quelques centaines de mille francs sur un budget de 25 milliards !..,

LOUIS BONNET.

Médaille militaire posthume

La médaille militaire posthume est attribuée au soldat Souillac (Léon) : très courageux soldat. Grièvement blessé, le 12 juillet 1916, devant Verdun, en exécutant une patrouille. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Mutations

Sont nommés les lieutenants du 7e dont les noms suivent : MM. Malaspina, au 46e; Petit. au 45e ; Robert, au 58e ; Tisseau, au 8e ; Balestrat, sous-lieutenant, au 107e ; Capdeville, sous-lieutenant au 49e ; Chibas-Haro, sous-lieutenant, au 18e

A la Chambre

Au cours de la discusion du budget du ministère des Travaux publics M. Delmas, le dévoué député du Lot a présenté les observations suivantes, que reproduit l'*Officiel* :

M. le Président. — La parole est à M. Delmas.

M. Delmas. — A propos du budget des travaux publics et en évoquant les causes d'un déraillement qui s'est produit l'année dernière, permettez-moi, M. le Ministre, de vous présenter quelques très brèves observations.

Je souhaite d'ailleurs, que l'occasion vous soit donnée le moins souvent possible, à vous même et aux Compagnies, d'avoir à tirer un enseignement de pareilles catastrophes.

Le 15 mai dernier, un déraillement s'est produit sur la ligne de Périgueux à Brive: il était la conséquence de celui qui s'était produit la veille sur la ligne de Paris à Toulouse par Montauban. L'express de Paris à Toulouse par Capdenac, qui dérailla à la Bachellerie, avait du être dévoyé en empruntant une voie transversale interdite aux express.

L'enquête a démontré que le mécanicien qui conduisait cet express, n'avait jamais conduit que des trains de marchandises. Il y eut de part et d'autre excès de vitesse: l'enquête a pu vous prouver, M. le Ministre, que sur le train qui dérailla au Vigeois, lors du premier déraillement, l'appareil enregistreur fonctionnait d'une manière tout à fait défectueuse.

J'ai pu constater moi même à la Bachellerie, où je me trouvais, qu'il n'y avait aucun appareil enregistreur.

Je vous demande de vouloir bien inviter les Compagnies à prendre, à l'avenir, des mesures de sécurité pour éviter de pareilles catastrophes. J'estime, en effet, que nous avons à défendre les intérêts du public, des voyageurs et que votre devoir, M. le Ministre, est de veiller à ce que les Compagnies prennent toutes les mesures utiles (*Applaudissements*).

Réponse du ministre des travaux publics

M. Delmas a attiré mon attention, à l'occasion de l'accident de La Bachellerie, sur la question des enregistreurs de vitesse. Je lui réponds simplement par deux dates ; l'accident s'est produit le 15 mai 1921 et en effet on a constaté qu'il n'y avait pas sur la locomotive, d'appareils enregistreurs de vitesse ; mais dès le 7 décembre 1920, c'est-à-dire cinq mois auparavant, j'avais moi-même invité la Compagnie d'Orléans à munir toutes les locomotives américaines d'appareils enregistreurs de vitesse.

La question alors est celle-ci : Comment se fait-il que la Compagnie n'ait pas fait le nécessaire ? Je m'en suis préoccupé dès le lendemain de l'accident, afin de déterminer les responsabilités.

La Compagnie d'Orléans m'a fourni toutes les justifications nécessaires. J'ai eu entre les mains les commandes qu'elle avait passées. Elles avaient été effectivement faites à fin de décembre 1920. Toutes les machines n'ont pas encore été munies de ces appareils enregistreurs de vitesse, parce que l'industrie a demandé des délais pour leur livraison.

Ainsi, mon cher Collègue, non seulement des instructions ont été données, mais elles sont en pleine exécution.

Question au ministre de la guerre

M. Joseph Loubet, sénateur, demande à M. le ministre de la guerre si un soldat de la classe 1919 n'ayant fait, à la suite d'ajournements successifs, qu'une année de services dans l'infanterie, peut être admis dans la gendarmerie.

Réponse. — Aux termes de la circulaire du 4 février 1921 (*B. O.*, p. 690), l'intéressé ayant accompli une année de présence effective sous les drapeaux peut solliciter son admission dans la gendarmerie s'il remplit, par ailleurs, les autres conditions exigées pour le service de cette arme, et que fixe le décret du 20 mai 1903 (*B. O.*, éd. meth., vol, 29.),

Question au ministre de l'Instruction publique

M. Fontanille, sénateur, demande à M. le ministre de l'instruction publique si, pour une ancienne élève de l'école normale primaire, le temps passé à l'école annexe, en qualité de maîtresse, compte dans le calcul des deux années de stage qu'on exigerait d'elle le jour où elle voudrait se présenter à la deuxième partie du professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures.

Réponse. — Le temps passé à l'école normale à partir de dix-huit ans compte dans le calcul des années de stage exigées des candidats au certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et écoles primaires supérieures, comme il compte dans le calcul des années de stage exigées des candidats au certificat d'aptitude pédagogique.

Courrier d'Allemagne

Poincaré, Fossoyeur de l'Europe

Tel est le titre d'un Article de Fonds que je viens de recevoir et dont l'auteur est le Colonel Bernhardt Schwertifeger.

Certes, vous bondissez sous cette injure adressée à ce grand français qui « a bien mérité de la patrie » et vous avez raison. Mais, je suis obligé d'avouer que l'injure vient d'un français, que le Boche l'a ramassée et s'en sert comme d'un bouclier contre le crime qu'on lui reproche d'avoir déclanché la guerre mondiale. Figurez-vous la satisfaction des Allemands de lire un journal français, la *Lanterne*, d'acheter et de faire circuler ce Numéro-phénomène où Poincaré est accusé, par un Français, d'être l'auteur de ce massacre de 4 ans et d'être le plus grand fossoyeur de l'Europe.

« Plus vite qu'on n'aurait pu le rêver, Poincaré est attaqué par ses propres concitoyens. Dans un livre récemment paru, Ernest Renaud, après enquête faite sur les causes de la guerre, accuse, à côté de Guillaume II (pour les Français, le prinpal coupable) la politique d'alliance anglo-franco-russe. Je n'ai pas encore lu le livre, dit le Colonel, je dois donc me borner aux extraits parus dans la Presse. »

Naturellement, le Boche boit du lait à la lecture de ces coupures. Que veulent les Allemands « une exposition impartiale du problème général devant un tribunal neutre ». Or que s'est-il passé jusqu'à ce jour ? « Sans nous entendre, ou sur des témoignages les plus partiaux, nous avons été condamnés à la totalité des frais du procès. On a morcelé notre pays, on l'a désarmé à l'extérieur, on nous a réduits au rôle d'esclaves salariés du vainqueur, et tout cela de par le droit. » Et le Colonel affirme que l'Entente elle-même sait bien qu'on ne saurait sérieusement accuser l'Allemagne d'être la seule coupable d'avoir déclaré la guerre. A l'étranger des voix s'élèvent pour la Révision du traité de Versailles ; l'Entente comprend déjà que jamais l'Allemagne ne pourra payer seule, si, seule on la déclare coupable. Voilà le ton de l'article : vous savez bien que nous, Allemands, ne sommes pas les seuls responsables. Je vous ai dit que, dans mon dernier voyage, des conférenciers parcouraient le pays, traitant tous le même sujet : Quels sont les coupables de la guerre ? Or, quelle n'est pas la joie de nos ennemis ? une feuille française, républicaine, enregistre, avec empressement, l'opinion d'un historien royaliste, accusant le Président de la République d'avoir provoqué la déclaration de guerre !

« Les 1. 5, 6, 7 et 8 octobre, Ernest Renaud fait paraître dans la *Lanterne*, des articles reposant sur une correspondance entre Poincaré et Renaud, durant la guerre. Ernest Renaud est un Royaliste, et un homme, dont ses adversaires politiques ne mettent pas en doute la loyauté et le patriotisme.

Il prétend que Poincaré non seulement n'a pas empêché la guerre, mais qu'il a essentiellement contribué à sa déclaration. Renaud a proposé à Poincaré de s'expliquer publiquement sur ces accusations. Poincaré est resté muet. Comment cela se terminera-t-il ? toujours est-il que la dernière lettre est des plus intéressantes où je lis cette phrase : « J'ai dit et je répète aujourd'hui que vous, M. Poincaré, vous avez été l'instrument de la politique anglo-russe. J'en conclus que, avec votre politique, de Roubaix à Belfort, vous avez fait un cimetière de 600 kilomètres et que vous êtes le premier fossoyeur de l'Europe. »

L'Allemagne jubile ! Car, si c'était faux, aurait-on laissé imprimer une pareille accusation. Le Boche ignore que chez nous la Presse est libre, et qu'un homme d'Etat qui se respecte ne répond pas à de telles turpitudes, à de telles ignominies. Mépriser, est la seule attitude à prendre.

Toujours est-il, que ce numéro de la *Lanterne*, propagé dans toute l'Allemagne, hors de l'Allemagne et traduit dans toutes les langues produit un courant d'opinions néfastes. Que de gens, dans les deux hémisphères, sont persuadés qu'une chose est vraie parce qu'elle a été imprimée.

Et savez-vous pourquoi Poincaré fit son voyage en Russie, en juillet 1914 ? parce que notre ambassadeur Paléologue avait trop parlé : Il fallait que Poincaré, par une visite personnelle à la cour du Tzar, vînt mettre une sourdine — sourdine encore accentuée par ces séries d'articles et de conférences à la Société des Conférences.

Mais trop tard ! M. Poincaré: nous savions déjà que vous souffliez l'esprit de revanche avec Clemenceau ! Maintenant nous sommes mieux renseignés : Vous êtes le fossoyeur de l'Europe.

Plus que jamais, l'Allemagne exigera la révision du traité de Versailles, soutenue par de mauvais Français.

Mais quelle est donc cette *Lanterne* ? m'écrivait le Boche qui m'envoyait le journal ? Une lanterne mal éclairée, lui répondis-je, au rebut depuis longtemps, ce que vous appelez chez vous « eine Blendlatern », une lanterne qui aveugle et qui n'éclaire pas.

Ant. CHÉRY.

Une erreur manifeste !

Le ministre de la guerre a attribué une somme de dix mille francs au département du Lot pour ses sociétés de préparations militaires ou d'exercice physique.

Cette subvention, comme celles attribuées à tous les autres départements, devait être distribuée aux sociétés « au prorata des efforts faits et des résultats obtenus », si ces sociétés se conforment aux instructions officielles.

Or, une erreur manifeste semble s'être produite dans la répartition de la subvention du Lot. On accorde, par exemple, 400 francs à l'Aviron Cadurcien, 300 francs à la Compound et 7 mille francs à la Société de Saint-Céré !

Nous sommes convaincus que cette erreur évidente sera redressée.

Justice de paix

MM. Couderc, juge de paix de Limogne, Laviale, de Lalbenque, Souladié, de Martel, bénéficient d'une élévation de traitement à titre personnel.

Magistrature

MM. Grimal, président, de Cuniac, juge au tribunal civil de Cahors, bénéficient d'une élévation de traitement à titre personnel.

Naissance

Depuis ce matin, M. Darolle, notre sympathique Directeur, est l'heureux père d'un gros garçon.

Au nom du personnel de l'imprimerie du *Journal du Lot* nous adressons et nous faisons des vœux pour la santé de Mme Darolle et du bébé.

L. B.

AUX ASSISES

Cette session d'assises a été fertile en incidents qui, heureusement, se produisent rarement.

A l'ouverture de la session, lundi dernier, 11 jurés ont adressé des certificats de maladie et ont été récusés. Les supplémentaires devinrent du coup, titulaires. Mais un tirage au sort de nouveaux jurés eut lieu pour remplacer les supplémentaires.

Jusque-là, c'était parfait. Seulement, jeudi, un juré dut rentrer chez lui, en raison d'un deuil cruel qui venait de le frapper.

La Cour procéda au tirage au sort d'un autre juré, à l'audience de midi. Et aussitôt, la gendarmerie, fut dépêchée pour aller chercher le juré désigné.

A 1 heure moins le quart, celui-ci fut invité à se rendre à l'audience, qui, exceptionnellement, pour lui, ne s'ouvrirait qu'à 1 heure 1/4.

La justice, on le sait, est souvent très lente ; cette fois, elle fut le contraire.

Le juré, — c'était nous-même — fit diligence et arriva, par hasard, à l'heure fixée.

Mais pendant ce temps, les jurés supplémentaires étaient tranquillement chez eux : on aurait bien pu les déranger, puisqu'ils savaient que conformément à la loi, ils devaient se tenir à la disposition de la justice.

Il faut espérer que pareil fait ne se renouvelera pas : aussi bien, nous affirme-t-on, le fait ne s'était pas produit depuis 50 ans ! Heureusement !

L. B.

Un vœu du jury du Lot

Le jury du Lot qui a siégé durant cette longue session, a émis, à l'unanimité, le vœu suivant :

« Les membres du jury des assises du Lot, pour le 4e trimestre 1921, soussignés, réunis hors séance, et après session à Cahors, le 17 décembre 1921 ;

Considérant que des citoyens probes et libres, appelés, pour la défense des intérêts de la Société, à prendre une décision grave, doivent pouvoir en mesurer pleinement les conséquences et les fixer eux-mêmes en toute indépendance suivant la loi, leur conscience et leur raison ;

Se référant à la motion récemment votée par le jury des Bouches-du-Rhône qu'ils appuient ;

Emettent le vœu que le Gouvernement propose au Parlement toutes modifications utiles des textes législatifs en vigueur, dans le but de confier exclusivement au jury la détermination et le prononcé de la peine, la Cour restant chargée de lui fournir, sur sa demande, tous renseignements qu'il jugerait utiles en vue de sa délibération.

Elections municipales

C'est demain, 18 décembre qu'auront lieu les élections municipales pour remplacer MM. Paulus et Dulac.

Comme nous l'avons annoncé, il y a 5 candidats : MM. Grassias, Malique, Caillau, Richard et Alphonse.

♣

Au sujet de ces élections, nous croyons devoir prévenir les électeurs que s'ils votent pour deux candidats ils doivent mettre les deux noms sur un même bulletin.

Certains croient qu'ils peuvent mettre, dans l'urne, deux bulletins ne portant qu'un nom chacun : c'est une erreur.

On ne peut mettre qu'un seul bulletin dans l'urne.

Donc, avis aux électeurs.

Election au Conseil d'arrondissement

C'est demain dimanche que les électeurs du canton sud de Cahors sont appelés à élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Dulac.

M, Carlin est seul candidat à cette élection.

Elections au Tribunal de Commerce

Nombre d'électeurs inscrits.....	1.439
Dont le quart est de.....	360
Nombre de Votants	651
Suffrages exprimés.....	647
Majorité absolue.....	324
Président :	
M. PAUBERT Louis. 647	
Nombre de votants	651
Suffrages exprimés	650
Majorité absolue.....	326
Juges titulaires :	
MM. LASSERRE Fernand. 650	
SALANIÉ François.. 648	
Nombre de votants.....	651
Suffrages exprimés	649
Majorité absolue.....	325
Juge suppléant :	
M. RIGAL Joseph. 649	

Elections à la Chambre de Commerce

Nombre d'électeurs inscrits.....	3.814
Dont le quart est de.....	954
Nombre de votants.....	1.276
Suffrages exprimés.....	1.270
Majorité absolue.....	636
Ont obtenu :	
MM. BESOMBES Léon ...	1.206
BOI Antonin	1.224
CHANSARD Louis..	1.193
DELPUECH Antoine.	1.204
NICOLAI Gervais ...	1.203

NOS MORTS

Samedi matin, est arrivé en gare de Cahors les corps de 17 enfants du Lot tombés au champ d'honneur.

La réception a eu lieu avec le cérémonial d'usage, et les corps ont été déposés dans le hall aménagé par la Compagnie du P. O., en attendant d'être pris par les familles pour les transporter dans les communes où ils seront inhumés.

P. T. T.

Notre compatriote M. Rigal, agent mécanicien des P. T. T, à Paris, est nommé à Carcassonne.

Hygiène sociale

L'Assemblée du Comité départemental d'hygiène sociale et de défense contre la tuberculose, se réunira lundi 19 décembre à 2 heures de l'après-midi, dans une salle de la Préfecture.

Trophées de guerre

L'attention des municipalités est appelée sur un décret du 24 novembre 1921 qui a reporté au 31 décembre 1921 le terme du délai fixé pour la délivrance, à titre gratuit de trophées de guerre.

En conséquence, comme aucune demande de trophées ne sera plus reçue après cette date, les communes qui auront encore l'intention de réclamer devront adresser, dans le plus bref délai, leur requête à la Préfecture du Lot.

Obsèques

Jeudi soir, a eu lieu l'inhumation du corps du lieutenant Henri Labro, ancien instituteur, chevalier de la Légion d'honneur, mort au champ d'honneur.

Un nombreux cortège a suivi le char funèbre et a témoigné à la famille, à M. Alibert, ancien concierge de la Préfecture dont le regretté défunt était le gendre de vives sympathies.

Nous renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Société des Etudes du Lot

Séance du 7 décembre 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE CHANOINE ALBE

M. le Chanoine Albe annonce que Mgr. l'Evêque, Président d'honneur de la Société des Etudes, lui a remis la somme de cent francs pour être versée à notre caisse. La Société est profondément touchée de cet acte sympathique, et elle prie son Président d'exprimer ses plus respectueux remerciements à Mgr.

M. le Président, signale ensuite la formation d'un groupement des Sociétés scientifiques de France dont bien des buts est de soustraire la Science à l'emprise allemande. Il donne ensuite lecture de quelques passages d'une poésie patoise religieuse de M. l'abbé Cubaynes.

M, Daymard, présente à la Société, de la part de M. l'abbé Lacoste, curé d'Anglars-Juillac, un remarquable travail sur les *vieux chants quercynois*. C'est un ouvrage en deux volumes manuscrits, comprenant 33 chants, chacun avec sa musique, et qui vient heureusement compléter les recueils déjà publiés de MM. Solleville, Daymard, abbé Gary. Ce travail sera déposé à la Bibliothèque municipale.

M. Paumès, signale la haute distinction dont vient d'être honoré M. de Fenailles,.

La Société est heureuse d'adresser ses meilleures félicitations à notre généreux confrère, restaurateur du village de Cléry-sur Somme.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est demain dimanche à 14 heures 30 que la redoutable équipe première de Villeneuve, rencontrera au Stade Lucien Desprats la première équipe de l'Aviron cadurcien.

Les joueurs dont les noms suivent devront se trouver au Stade à 1 heure 1/2 sans faute :

Miquel, Cambon, Théron, Sabaté, Marre, Chambaud, Vernet, Fabre, Combalbert, Fumat, Alazard, Jouclet, Hormières, Cayrol, Gorse, Rollés, Iches, Bonneville.

♣

Il sera pris parmi les joueurs de la 2e et de la 3e équipes, les éléments nécessaires à former un quinze qui sera opposé à la première équipe de la « Quercynoise » avant le match Villeneuve.

En conséquence tous les joueurs des 2e et 3e équipes, devront être rendus au Stade Lucien Desprats à 13 heures 1/2.

♣

Le premier match sera arbitré par M. Escoffre.

Le match Villeneuve sera arbitré par M. Pasquier.

♣

Le prix des places sera le suivant, et ce à *titre exceptionnel* :

Tribunes (non couvertes)..... 1 fr. 50
Entrées générales..... 1 fr.

Réduction de 50 0/0 pour les mutilés, les militaires, et les enfants au dessous de 12 ans.

La Commission

COMPOUND-CLUB CADURCIEN

Dimanche prochain 18 décembre, le Compound Club Cadurcien (1) se déplacera à Moissac pour rencontrer le redoutable quinze premier de l'Avenir Moissagais.

Tous les sportmen cadurciens connaissent fort bien l'équipe de Moissac que nous avons eu le plaisir d'applaudir plusieurs fois à Cahors.

L'équipe du C. C. C. qui veut faire triompher ses couleurs devra s'employer à fond pour venir à bout de l'équipe adverse qui ira très loin cette année en championnat de 2e série.

Les équipiers ci-après devront se trouver à la gare à 7 h. 15, dimanche matin, pour effectuer le déplacement : Balas, Gayerie, Bordes, Bosc, Belou, Coupy, Berbier, Claret, Cadéot (m.), Chasteing (o.), Dupouy, Brassens, Chaumel, Labro, Talou.

Remplaçants : Bru, Lacrampe, Morange, Vissière.

Bourses

Le *Journal Officiel* publie un arrêté au terme duquel les sessions d'exmaen d'aptitude aux bourses, dans les lycées, collèges et cours secondaires, s'ouvriront en 1922, dans tous les départements, le jeudi, 30 mars, pour les jeunes filles.

Les inscriptions seront reçues, dans les bureaux de chaque préfecture, du 1er février au 5 mars.

Le chômage, le malaise dans les affaires et l'exploitation agricole

Bon nombre de familles paysannes qui recherchent des exploitations agricoles ou qui ont abandonné la culture, seraient désireuses, les unes de recevoir des propositions, les autres, du fait de la situation économique, de reprendre leurs anciennes occupations.

Malheureusement, elles ne savent à qui s'adresser pour obtenir les renseignements dont elles ont besoin.

Il y a donc lieu de leur signaler qu'un nombre important d'exploitations sont à reprendre dans quelques régions du pays et plus particulièrement dans le Sud-Ouest.

Certaines sont à vendre, certaines sont à louer ou à prendre en métayage, et par conséquent correspondent à toutes les capacités physiques financières.

Pour se documenter, s'adresser au **Ministère de l'Agriculture (Service de la Main-d'œuvre Agricole) 78, rue de Varenne à Paris.**

Cyrano de Bergerac à Cahors

C'est dimanche 25 courant, au Théâtre Municipal, qu'aura lieu la représentation extraordinaire de

Cyrano de Bergerac

Après avoir vu le chef d'œuvre d'Edmond Rostand, on veut le revoir encore et c'est ce qui expliquera son succès inépuisable : CYRANO attirera toujours la foule.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 15 décembre 1921

Tentative de meurtre

Ortalo Jean, inculpé de meurtre sur son fils, reconnaît les faits qui lui sont reprochés, mais il soutient qu'il a été provoqué.

Des témoins qui sont entendus déclarent que c'est exact.

Le jury rend un verdict négatif. Ortalo est acquitté.

Audience du 16 décembre 1921

Vols qualifiés

Vendredi a comparu devant le jury le nommé Poultier, Humain, 41 ans, inculpé de nombreux cambriolages commis dans la région de Gourdon et à Cahors.

Poultier est, dit-il, cultivateur : mais il lui serait bien difficile de dire où il a travaillé. Il est resté dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans, et depuis 1902, date de sa libération, il a vécu on ne sait trop, ou plutôt, on sait trop comment.

Voleur, souteneur, apache, Poultier est un individu dangereux, bien connu de la police des villes où il a résidé.

Et puis, c'est un malin : il « sait y faire », comme l'on dit. Il a usé de tous les trucs pour échapper à la prison, chaque fois qu'il a été arrêté, ce qui lui est arrivé très souvent. Il simulait la folie, et il trouvait moyen de se faire interner dans une maison d'aliénés.

L'audience est ouverte à midi. M. Andrieu soutient l'accusation, Me Martin est assis au banc de la défense.

Après la constitution du jury, M. Bonnefous, greffier en chef, donne lecture de l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Pendant les derniers jours de 1919 et le premier trimestre de 1920, de nombreux vols étaient commis dans la région de Gourdon, Salviac et Dégagnac. Les malfaiteurs profitaient de l'absence des habitants de leurs maisons, notamment les jours de foire, pénétraient dans les habitations à l'aide de fausses clés et emportaient ce qu'ils trouvaient.

Une enquête ouverte permit de découvrir que des titres volés à M. Ménauge, de Salviac, avaient été négociés dans une banque d'Arles, ville où Poultier avait eu son dernier domicile. Les soupçons se portèrent sur lui.

Le 20 février, un vol fut commis chez MM. Poucet, du village des Fourniers et Calmeilles, du village des Martinas, qui étaient allés à la foire de Gourdon. A leur retour, ils constatèrent que leurs maisons avaient été cambriolées.

L'enquête établit qu'un individu de haute taille avait été vu sur la route de Gourdon à Salviac et paraissait se cacher quand il recontrait un passant.

Le 20 mars, en rentrant chez lui, M. Ménauge, demeurant au hameau de « Carenne », près Salviac, constata que son appartement avait été cambriolé : 2.500 fr. en billets de banque, 9 titres représentant 475 francs de rentes françaises avaient été volés.

Des voisins déclarèrent avoir aperçu deux individus revêtus d'uniformes militaires, puis d'autres témoins dirent qu'ils avaient vu ces deux individus en train de brûler dans un champ des vêtements militaires.

Poultier confronté depuis a été reconnu comme étant un de ces deux militaires ; son complice n'a pu être retrouvé.

Le 20 mai 1920, les époux Lacoste, de Saint-Avit, commune de Dégagnac, en rentrant chez eux, eurent la désagréable surprise de constater que leur domicile avait été cambriolé, qu'une somme de 310 francs, un revolver 1892 et des pièces militaires d'identité leur avaient été volés.

On a retrouvé le revolver chez Poultier.

Le 6 février 1921, dans la nuit, des cambrioleurs pénétrèrent chez M. Jouffreau, coiffeur, rue Clemenceau, à Cahors. M. Jouffreau constata qu'on lui avait volé 40 à 50 francs de menue monnaie.

Le 8 février, dans la nuit, un cambriolage était commis chez M. Maratuech, marchand de fromages, boulevard Gambetta, à Cahors. Une somme de 25 à 30 fr. avait été volée.

Dans la même nuit, les magasins de M. Lasserre, négociant en vins, avenue de la Gare, étaient cambriolés, mais le voleur n'avait rien trouvé.

Une enquête fut ouverte et les soupçons se portèrent sur Poultier qui, bénéficiant d'une mise en liberté provisoire de la part du Parquet de Gourdon, était venu habiter Cahors.

La police apprit que Poultier avait quitté une maison de tolérance de Cahors dans la nuit du 8 février, en disant que n'ayant pas d'argent, il allait faire un coup. En partant, il remit certains papiers à une femme de la maison.

Un ami de Poultier fut interrogé. C'était le nommé Paul Faure, camelot à Montauban. Celui-ci déclara que Poultier lui avait fait des confidences et que c'était bien lui le cambrioleur de chez MM. Jouffreau, Lasserre et Maratuech.

Mais d'autres révélations eurent lieu. Elles furent faites par un Grec, le nommé Triandophilidès qui avait été le camarade de geôle, à la prison de Gourdon, de Poultier.

Poultier en venant à Cahors était aller voir la maitresse de Triandophilidès. Celui-ci l'apprit et furieux demanda à parler au magistrat instructeur.

Il révéla que Poultier était allé à Cahors avec un plan bien tracé pour cambrioler et il cita, en effet, les endroits qui furent visités par des voleurs.

Deux autres camarades de détention de Poultier à Gourdon, confirmèrent les déclarations du Grec.

Poultier nie les charges qui pèsent sur lui. Il exploitait avec sa femme, aujourd'hui décédée, une maison publique à Arles. Il a subi plusieurs condamnations.

Après la lecture de l'acte d'accusation que Poultier écoute impassiblement, il est procédé à l'interrogatoire.

Poultier ne reconnaît rien : il n'a pas volé. « J'ai travaillé honnêtement » déclare-t-il : mais il ne dit pas où.

Audience du 17 décembre 1921

L'affaire Poultier a duré deux audiences, à cause du grand nombre de témoins. Il y en avait 40.

L'audience a commencé samedi matin à 8 heures.

L'escroquerie aux jetons

Nous lisons dans le *Courrier de l'Aveyron* :

Nous croyons utile de signaler à nos lecteurs l'escroquerie dont a été victime, au marché de Saint-Flour, une paysanne de la région. Un individu lui a acheté un mouton 60 fr. Mais pour payer il s'est servi de trois jetons de 1 franc de la nouvelle monnaie. La brave femme, toute joyeuse à la vue de ces trois simililouis, s'est empressée de faire part de son aubaine à plusieurs de ses amis qui comprirent vite qu'il s'agissait d'une escroquerie.

Plainte a été portée et on recherche le voleur.

Morale : regardez bien la monnaie avec laquelle on vous paie.

Une triste affaire

Ainsi que nous l'avons annoncé jeudi, un crime horrible a été commis à Douelle sur la personne d'une fillette de 11 ans, la jeune S.., qui a été violée.

L'auteur de l'attentat est un nommé Albert Lagarrigue, âgé de 27 ans, garçon de café, actuellement sans emploi.

Dimanche, Lagarrigue était allé à Douelle pour aider à servir au banquet qui avait lieu à l'occasion de l'inauguration du monument aux enfants de la commune morts pour la France.

La femme de Lagarrigue, bonne au restaurant de l'Université était également à Douelle, mais elle rentra dans la soirée de dimanche à Cahors.

Lagarrigue resta à Douelle, où il servit un dîner qui avait lieu le soir.

Il était descendu chez son beau-frère, M. Soulié, mais il avait sa chambre dans un hôtel.

Mardi soir, voulant rentrer à Cahors, il alla dans sa chambre accompagné de la petite Jeanne, âgée de 11 ans et de sa sœur âgée de 7 ans, ses nièces.

Celle-ci resta dans la rue, tandis que Jeanne montait avec lui dans la chambre.

Le misérable saisit la fillette et lui fit subir les derniers outrages.

Nous avons dit, jeudi, comment le crime avait été découvert, nous avons annoncé l'enquête du Parquet.

Lagarrigue eut l'audace de se rendre, jeudi à Douelle, mais il fut chassé par son beau-frère de la maison.

Le soir, rentré à Cahors, il fut arrêté par le Commissaire de police.

Il a déclaré qu'il était en état d'ivresse quand il commit son crime.

Il a été écroué.

Les témoignages recueillis sont accablants pour Lagarrigue. La jeune sœur de Jeanne S.., a subi les caresses lubriques du garçon de café, cette pauvre enfant n'est âgée que de 7 ans !

Une autre jeune fille, celle-ci âgée de 16 ans, demeurant à Cahors, aurait, elle aussi, servi de jouet au satyre.

Des révélations, croyons-nous, ne tarderont pas à apporter de nouveaux veaux éléments à l'enquête.

Pour être bien chaussé à des prix incroyables

adressez-vous

à la Maison BAILLAGOU

65, Boulevard Gambetta

où à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, on met en vente de la chaussure réclame de première marque.

5 % à tous Mutilés de guerre

Les mégots

Sous les tables des Brasseries,
Sur le bitume des trottoirs,
Dans les halls des Hôtelleries,
Dans les cafés, les assommoirs,
Sur les tapis de moleskine,
Bavant comme des escargots,
Le jus poisseux des nicotines,
Ils se morfondent les mégots !

Qu'ils viennent de quelque mondaine
Qui ne fume que du Levant,
Ou d'un nouveau riche à bedaine
Friand du jaune Maryland,
Qu'ils descendent d'un pauvre hère,
Ou d'un des rois de Chicago,
Côte à côte, dans la poussière,
Ils se morfondent les mégots.

Ultimes bouts de cigarettes,
Caporal, Khédives, Ninas,
Culots de pipe, que rejette
Le fourneau qui les pétuna,
Cigares bagués, purs Havanes,
Murattis des beaux Thés Tangos,
Scaferlatis de la douane,
Vous finissez tous en mégots !

Ramassés le soir, sous les tables,
Et jetés dans un sac crasseux,
Vous serez encor secourables
A quelques pauvres miséreux !
Dans la pipe du prolétaire,
Dans la chique du mendigot,
Triturés, vous serez tous frères,
Aristocratiques Mégots.

Armand LAGASPIE.

Pour les Fêtes de la Noël et 1er de l'An

LA FRANCISCAINE

s'impose sur toutes les bonnes tables

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 16 Décembre 1921

Naissance

Crabol Odette-Jeanne, rue du four St-Laurent, 7.

Publications de mariages

Touat Armand-Germain, place du Marché, 6 et Breil Alice, s. p., avenue de l'Abattoir.

Bonlet Joseph-Ferdinand, bourrelier à Montauban et Nègre Marie-Antoinette, s. p., place Galdemar, 2.

Anglade Jean-Baptiste, charpentier à Luzenac (Ariège) et Cambou Alice, modiste, rue Nationale, 53.

Décès

Pieffort Pierre, 63 ans, cordier, rue du four Sainte-Barbe, 19.

Schuhler Jacques, 78 ans, gardien-chef de prison en retraite, rue Emile Zola, 44.

Gibert Louis, 72 ans, menuisier, rue Lastié, 3.

Aymard Marie, veuve Lemozy, 81 ans, rue Mascoutou, 50.

Besse Jean, 38 ans, voyageur de commerce, rue de la Banque, 14.

Imbert Antoine, 73 ans, cultivateur, place du Marché, 9.

Ser Emile, épouse Marcouli, 45 ans, s. p., avenue de l'Abattoir.

Gil Isabelle, 1 mois, à Larozière.

14.812 VOIX

Ne suffiraient pas pour célébrer la **coupe impeccable et le fini irréprochable** qu'offre à ses clients la **MAISON PARIS-LONDON.**

Maison SOURDOIRE, Tailleur, CAHORS

HERBORISTERIE MÉDICINALE

Nous rappelons que nous possédons des plantes médicinales indigènes, en vue de prévenir asthme, bronchite, rhumatismes, etc.

R. DELLUC
Herboriste de 1re classe
Diplômé de l'Ecole de Médecine et Pharmacie de Toulouse
Villa des Tours, quai Cavaignac, CAHORS

TRICOTAGE MÉCANIQUE A FAÇON
et en série

Robes, Manteaux, Marinières et Casaquins
pour dames
SPÉCIALITÉ DE COSTUMES
de garçonnets et fillettes
PRIX TRÈS MODÉRÉS

On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour travail facile, payée de suite.

Madame Lahontâa Jeune
15, Rue Fondue-Basse, CAHORS

Bournaguet

Ces jours derniers, la paroisse du Bournaguet recevait les restes d'un de ces enfants, mort pour la France en montant à l'assaut des lignes ennemies devant Curlu (Somme).

Léopold Soubrié est le premier qu'on nous rend des 17 soldats que la commune de Trespoux-Rassiels a sacrifié à la patrie. Aussi chaque famille, à part quelques rares exceptions à qui la guerre n'a rien appris, a tenu à témoigner sa sympathie au jeune héros de 20 ans, cité à l'ordre de l'armée, médaille militaire et croix de guerre avec étoile d'argent.

L'église tendue en noir était presque trop étroite pour la foule qui se pressait autour d'un beau catafalque dressé par des mains amies et où brillaient la croix de guerre et la médaille militaire du vaillant héros.

Les anciens combattants de Trespoux par leur nombre et leur belle tenue autour du drapeau, porté par un glorieux mutilé, ont montré qu'ils se souviennent, et que la fraternité des combats n'est pas morte. L'un d'eux, Alfred Besse, conseiller municipal, qui a fait toute la guerre dans les tranchées, s'inspirant de ses souvenirs, a retracé la bonne conduite de ce héros tombé si glorieusement dans la Somme le 31 juillet 1916 et revenant après cinq ans reposer au milieu des siens.

Les enfants des écoles, eux aussi, conduits par la si dévouée institutrice, Mlle Durand, qui a dit au milieu d'un grand silence la beauté du sacrifice de Léopold Soubrié et la grande leçon de dévouement qu'il laisse à tous.

Ce fut une grande consolation pour la famille et qui montra que la commune est fidèle au souvenir de ces braves tombés au champ d'honneur.

Soubrié Léopold était le frère unique de notre ami Soubrié Germain, épicier au Colombier.

Douelle

Voici la belle poésie composée par M. Laubat instituteur de Douelle, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé aux enfants de cette commune morts pour la France.

Aux Enfants de Douelle Morts pour la France

I

La cloche du hameau sonne à toute volée,
Les clochers d'alentour vibrent à l'unisson,
Et c'est dans l'air sonore un immense frisson :
L'appel de la Patrie ébranle la vallée !

Douelle, tes enfants, à cette voix suprême,
Courent pour affronter un glorieux destin.
Leur marche à la frontière et leur adieu lointain
Font les cœurs angoissés et les visages blêmes !

Oh ! les nobles enfants ! notre ultime espérance,
Le souriant orgueil de nos claires maisons,
Combien seront fauchés dans l'horrible moisson !
Oh ! combien vont périr pour sauver notre France !

II

Dans l'épouvantement des canons en furie,
A la Marne, à Verdun, dressés superbement,
Nos fils font refluer le flot des Allemands.
Dans l'épouvantement des canons en furie,
Les petits paysans luttent pour la Patrie.

L'obus sinistre atteint la phalange aguerrie,
Le fer atrocement décime les vaillants,
Et le sol ancestral est un charnier sanglant.
L'obus sinistre atteint la phalange aguerrie,
Les petits paysans tombent pour la Patrie.

Ils sentent la nuit proche et leur veine est tarie.
Hélas ! près d'expirer, ils ont la vision
Du village, berceau de leurs affections.....
Ils sentent la nuit proche et leur veine est tarie :
Les petits paysans meurent pour la Patrie !

D'autres fils de la terre affrontent la tuerie,....
Et surgissent toujours des vengeurs de nos morts
Qui pourchassent la horde et la boutent dehors.
D'autres fils de la terre affrontent la tuerie,
Les petits paysans délivrent la Patrie.

Non, nous ne verrons pas notre France asservie,
Pour elle, ces héros avaient grandi leur cœur,
Et cet amour sublime a fait d'eux les Vainqueurs.
Non, nous ne verrons pas notre France asservie :
Les petits paysans ont sauvé la Patrie !

III

Les canons se sont tus..... Les âmes sont allées,
Sereines, vers les cieux,
Et planent aujourd'hui sur la douce vallée,
Sur le toit des aïeux.

Fidèles, nos pensées, aux sphères éternelles,
Vont rejoindre ces morts.
Nous voyons sur leurs fronts la Victoire immortelle
Ouvrir ses ailes d'or.

Ils sont les beaux martyrs auréolés de gloire,
Et notre piété
Dresse ce monument qui lègue leur mémoire
A la postérité.

E. LAUBAT.

Inhumation. — Vendredi a eu lieu, à Douelle, l'inhumation du corps de notre regretté compatriote, le capitaine Baudel, mort au champ d'honneur.

Toute la population de Douelle était massée à l'entrée de la commune pour recevoir le cercueil : enfants des écoles, membres des Sociétés de mutilés, des anciens combattants, de Secours mutuels, le Conseil municipal suivirent le convoi funèbre au cimetière où des discours furent prononcées par le Maire, par M. Alibert, président de l'Association des mutilés et par M. le commandant Sers.

Lalbenque

Nécrologie. — C'est avec peine que nous avons appris la mort de notre compatriote et ami M. Bucamp, ancien adjudant du régiment des tirailleurs, médaillé militaire, ancien élève du lycée Gambetta, décédé subitement à Paris, à l'âge de 54 ans.

Ses obsèques ont été imposantes. Une foule considérable d'amis et de compatriotes ont suivi le char funèbre au cimetière, où le secrétaire de l'Association des médaillés militaires dont Bucamp était le président a prononcé le discours suivant :

Mesdames,
Messieurs,
Chers Camarades,

Au nom de la 102e Section de la Société nationale des Médaillés militaires, j'ai le triste devoir d'adresser un dernier adieu à notre brave et regretté camarade Bucamp, enlevé presque subitement à l'affection des siens en pleine force et malgré les soins les plus dévoués de sa brave compagne.

Notre Section a été, cette année, très éprouvée, c'est la 4e fois que nous accompagnons un des nôtres au champ du repos.

Engagé volontaire au 2e Régiment de Tirailleurs Algériens le jeune Bucamp eût vite fait de gagner l'estime, la sympathie et l'affection de ses chefs et de ses camarades ; soldat modèle, il franchit très rapidement tous les grades jusqu'à celui d'adjudant, mais là, sa carrière militaire fût brusquement interrompue par un malheureux et grave accident de chemin de fer où il fut très grièvement blessé.

Après un séjour assez long à l'hôpital, il reçut la Médaille militaire, fut réformé n° 1 pour blessures contractées dans le service et rentra dans ses foyers

Modèle des époux et des pères, notre brave camarade fut dans la vie civile aussi bon citoyen, qu'il avait été bon soldat dans le métier militaire, et dans la Maison où il était employé depuis plus de 20 ans il était, on ne peut plus aimé de ses patrons et très estimé de tout le personnel. Sobre, dévoué, travailleur infatigable et d'une courtoisie sans borne, il sera vivement regretté de tous.

Aux Médaillés militaires il rendait de très grands services, il s'intéressait beaucoup à toutes nos œuvres et tout particulièrement à notre orphelinat. Aussi le Bureau de la Section du 15e Arrondissement l'avait, tout récemment, proposé pour une récompense de la Mutualité.

Que Mme Bucamp, ses enfants et toute sa famille reçoivent ici l'assurance de notre sympathie la plus émue.

Et vous, mon cher Bucamp, dormez en paix, si votre vie n'a pas été, hélas, assez longue, du moins, elle a été bien remplie, vous avez rendu des services à la France et à la collectivité.

Quant à vos camarades médaillés militaires de la 102e Section, ils ne vous oublieront jamais.

Adieu.

Nous adressons à la veuve, aux enfants et à notre compatriote M. Séval, chef d'atelier des Magasins des Tabacs de Cahors, à Mme Séval, dame employée à la Poste de Cahors, dont Bucamp était le frère, nos sincères condoléances.

Figeac

Football. — Aujourd'hui dimanche, l'équipe première du stade Villefranchois rencontrera sur le terrain de Londieu l'équipe première du Groupe Sportif Figeacois. Le coup d'envoi sera donné à 14 heures.

Banquet de l'Association des Combattants. — Il est rappelé que le banquet annuel de cette association aura lieu le 25 décembre courant à midi. Le prix des cotisations pour le banquet est de 11 fr. café compris.

Tous les anciens mobilisés de Figeac et de la région désireux de prendre part à ce banquet, sont priés de se faire inscrire chez M. Valade, Café de la Halle, avant le 20 décembre.

Pharmacies. — Le service sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Selves, rue de la République.

Gourdon

Tribunal correctionnel. — Cueille, François, métayer à Carennac deux amendes de 100 fr., malgré ses énergiques dénégations, pour chasse sans permis.

— Martine, propriétaire à Floirac, deux amendes : une de 50 fr. l'autre de 100 fr., également pour chasse sans permis.

— Contie Firmin, propriétaire à Léobard, 16 fr. d'amende avec sursis pour vol.

— La femme Baynat 50 fr. d'amende et insertion du jugement dans les deux journaux locaux pour fraude commerciale.

— Le tribunal pour enfants condamne le jeune B....., habitant à St-Romain, près Gourdon, qui n'est âgé que de 16 ans, à trois mois de prison avec sursis, pour; entative de vol.

Foire. — Favorisée par une très belle journée notre foire du 14 décembre a été très belle.

Beaucoup d'animaux de toute sorte et de marchands étalagistes et beaucoup de monde aussi.

Cours : oies, 8 fr. le kilo ; canards gras, mêmes prix ; oies plumées, 10 fr. le kilo foies gras, 8 à 12 fr. la livre ; moutons gras, 100 à 120 fr. les 50 kilos ; bœufs gras, 100 à 120 fr. les 50 kilos ; cochons gras, 170 à 180 les 50 kilos ; porcelets, 50 à 70 fr. pièce ; moutons à engraisser, 80 à 100 fr. pièce ; brebis jeunes, mêmes prix ; volailles : poules, poulets, dindons, 2 fr. 75 à 3 fr. la livre ; truffes, 26 à 28 fr. le kilo ; noix, 170 fr. le sac de 90 litres.

Service pharmaceutique. — Ce service sera assuré lundi prochain 19 courant par la pharmacie Meulet.

Employé du P. O. blessé par une pierre. — Un employé des chemins de fer qui était assis à son poste dans la vigie d'un train de marchandises a été blessé à la tempe par une pierre qui venait d'être lancée à quelques centaines de mètres de la gare de Gourdon.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Propreté des rues. — On se plaint que la propreté des rues laisse beaucoup à désirer.

Avec les éléments actuels il n'y a pas d'amélioration à attendre.

Doit-on en rester là.

Il semble que la municipalité devrait bien faire en sorte de réorganiser ce service qui est un tantinet désuet de l'avis de tous.

Il n'y a qu'à vouloir.

Tout le monde reconnaît que cela ne peut durer ainsi.

Notre ville y perd sa réputation, les visiteurs et touristes finiront par s'en détourner si on n'y prend garde.

Qu'on sache bien que si on attend trop il ne sera alors plus temps et on le regrettera.

Lou Gorrit del Quercy. — La Commission des Colonies de vacances s'est spécialement chargée cette année, de l'organisation de l'arbre de Noël qui aura lieu le dimanche 1er janvier, à 14 heures très précises, au Palais des Ingénieurs Civils, 19 rue Blanche.

Cette matinée spécialement réservée aux enfants, débutera par un concert enfantin, à l'issue duquel deux des plus fameux clowns du cirque Médrano amuseront l'auditoire. Une distribution de jouets et de gâteaux sera faite à tous les enfants, et cette première partie sera clôturée par une grande farandole, qui fera place au bal, jusqu'à 18 h. 30.

Nous invitons toutes les mamans à amener leurs enfants et à être exactes, car le programme étant chargé, la séance commencera irrévocablement à l'heure indiquée.

Le Secrétaire
R. AURICOSTE,
40, rue de l'Université, VIIe.

Salviac

Soirée récréative du 1er janvier 1922. — MM. les organisateurs de la soirée du 1er janvier 1921, nous prient de faire connaître que Mesdames les spectatrices ne seront pas admises à la soirée du 1er janvier 1922, avec leur chapeau, la disposition de la salle ne permet pas cela. Il importe en effet de donner satisfaction à tous les assistants et le Comité s'y emploiera de son mieux.

Thédirac

A la Poste. — Nous apprenons avec plaisir que M. Barzeille, facteur-receveur en Algérie vient d'être nommé facteur-receveur à Thédirac.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 18 décembre 1921 par la

Pharmacie FAYRET
Boulevard Gambetta

Chemin de fer d'Orléans

Train rapide de luxe « Sud-Express » entre Paris, Bordeaux, Biarritz-Ville et la frontière d'Espagne.

Le train rapide de luxe quotidien « Sud-Express », composé exclusivement de voitures de la Compagnie des Wagons-Lits prend des voyageurs tant à l'aller qu'au retour, sur tout le trajet pour toutes les gares où il s'arrête ; il est accessible aux voyageurs de 1re classe moyennant un supplément, fixé sur le Réseau d'Orléans à 12 fr. 15 jusqu'à 250 kilomètres et 24 fr. 25 au dessus de 250 kilomètres ; sur le réseau du Midi ce supplément est fixé à 12 fr. 15.

ALLER

Paris-Quai d'Orsay dép. 10 h. 20. — Orléans arr. 12 h. 16. — Tours arr. 13 h. 48. — Poitiers arr. 14 h. 58. — Angoulême arr. 16 h. 32. — Bordeaux-Saint-Jean arr. 18 h. 25. — Biarritz-Ville arr. 22 h. 08. — Irun (frontière) arr. 22 h. 52.

RETOUR

Hendaye (frontière) dép. 10 h. 14. — Biarritz-Ville dép. 10 h. 33. — Bordeaux-Saint-Jean dép. 14 h. 24. — Angoulême dép. 16 h. 15. — Poitiers dép. 17 h. 50. Tours dép. 19 h. — Orléans dép. 20 h. 33. — Paris-Quai d'Orsay arr. 22 h. '0.

Il est rappelé que ce train continue chaque jour sur Madrid et trois fois par semaine sur Lisbonne. Un service de Wagons-Lits circulant deux fois par semaine dans chaque sens entre Madrid et Algésiras assure les relations les plus rapides sur le Maroc.

DÉPÊCHES

AU SÉNAT

Vote de confiance

Le Sénat, dans la séance de nuit, a terminé la discussion des interpellations sur la reprise des relations avec le Vatican.

Un ordre du jour de M. Doumergue protestant contre l'envoi d'un ambassadeur à Rome, est repoussé par 166 voix contre 125.

Un ordre du jour de confiance dans le gouvernement est voté par 174 voix contre 129.

Paris, 11 h. 25.

La Commission des Réparations répond au Chancelier

La Commission des Réparations a répondu à la lettre du Chancelier allemand, du 14, au sujet du non-paiement des échéances des 15 janvier et février prochains.

Dans sa réponse, la Commission exprime sa surprise de ne point trouver, dans la lettre du Chancelier, aucune précision, ni quant aux devises que le gouvernement allemand serait prêt à fournir à chacune des échéances du 15 janvier et du 15 février, ni quant aux garanties qui seraient offertes dans l'intervalle.

Jusqu'à ce que la Commission ait reçu ces précisions, elle refuse à prendre en considération, ou même à examiner la demande du gouvernement allemand.

⁂

Un contrôle interallié sur le Reich

De Londres : Le *Daily Mail* dit que M. Briand proposera à Lloyd George, lundi, d'envoyer en Allemagne des missions interalliées de contrôle fiscal, qui assumeraient des fonctions équivalentes à celles d'un administrateur judiciaire et se rendraient compte exactement de la situation économique allemande.

⁂

Point de délai à l'Allemagne

De Londres : Suivant l'*Evening Standard*, l'opinion financière anglaise est ferme sur ce point qu'un délai pour les deux prochains paiements n'est pas nécessaire et qu'éventuellement il ne serait d'aucune aide à l'Allemagne.

⁂

Pourparlers russo-chinois

De Moscou : Le gouvernement des Soviets envoie à Pékin le délégué spécial, Naukes, avec la mission d'engager des négociations avec le gouvernement chinois.

⁂

Le désarmement naval

De Washington : On confirme que M. Balfour a annoncé officiellement que la Grande-Bretagne proposera, à la Conférence du désarmement naval, l'abolition des sous-marins.

REMERCIEMENTS

Madame veuve RUFFET,
Madame et Monsieur Emile GAROUX et leur fils Jean,
Madame et Monsieur Jean PALAME et leur fils Paul et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu suivre le convoi funèbre de

Jean RUFFET
Téléphoniste au 417me Régiment d'Infie
Décoré de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre
Mort pour la France à Estrées (Somme) le 20 juillet 1916

REMERCIEMENTS

Madame veuve LABRO, née ALIBERT,
Madame veuve LABRO à Escamps (Lot) et sa famille,
Monsieur et Madame Firmin ALIBERT et leurs enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister à l'inhumation du

Lieutenant H. LABRO
Instituteur
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Mort pour la France

REMERCIEMENTS

Les familles CAPELLE, ANDRIEU et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie et toutes celles qui ont bien voulu assister à l'inhumation du

Capitaine CAPELLE

Aux 100.000 Paletots
-:- CAHORS -:-

La Maison **E. ABADIE** prévient les ouvrières qu'elles peuvent dès aujourd'hui se présenter pour prendre livraison du travail.

Les personnes qui ne se sont pas fait inscrire peuvent se présenter tous les jours, de 8 h. du matin à 7 h. du soir, le dimanche jusqu'à midi.

A Vendre par Lots
4.000 MÈTRES DE TERRAIN
Situé chemin de la Caserne
Dominant les annexes de la Gare
S'adresser 1, rue du Bousquet

M. FLORENTY à CAHORS
a l'honneur d'informer le public qu'il met en vente du bois de chauffage scié et fendu en longueur de 0 m. 50 cent., à prix réduit. Pour les commandes s'adresser à **M. TERRET**, 3, place des Petites-Boucheries, CAHORS.

COMPTABILITÉ
Mise à Jour, Inventaires, Bilans
Déclarations fiscales
Par Expert-Comptable
Se rend à domicile — Prix modérés
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
Dynamo avec tableau
Etat neuf
S'adresser au Bureau du Journal

AVIS

Mme veuve FABRE a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle continue d'exploiter le fonds de commerce de **coutellerie**, rue Saint-James (repassage, vente, etc.) et, comme par le passé, elle s'efforcera de lui donner entière satisfaction.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 16 Décembre 1921.

Le marché a été quelque peu agité au Parquet où de nouveaux allègements ont été effectués sur les valeurs qui avaient bénéficié d'un fort mouvement de hausse. Par la suite on s'est amélioré jusqu'en clôture. En Coulisse, la tendance a été relativement ferme d'un bout à l'autre de la séance en raison de la reprise des changes.

Banques faibles : la Paris 1.195, Union Parisienne 727, Lyonnais 1.402.

Maritimes lourdes : Chargeurs Réunis 473, Transatlantique 236.

Cuprifères meilleures, notamment la Utah qui s'avance à 850 sur la hausse du dollar, Rio 1.467.

Valeurs russes soutenues : Naphte 277, Bakou 2.235, Lianosoff 335, Platine 618, North Caucasian 54.

Les valeurs de pétrole sont en amélioration générale : Eagle 218, Shell 251, Royal Dutch 19.500.

La de Beers est calme à 511.

Les mines d'or et les caoutchoutières se représentent aux environs de leurs cours de la veille.

Parmi les valeurs diverses, on note quelques dégagements sur les valeurs de sucre, l'action Sucrerie d'Egypte s'inscrit à 665 et la Say ordinaire à 1.655 après 1.630 au plus bas. Penarroya 915. Lourdeur de la Thomson à 753 et de la Kulmann à 487.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 10

LES ROQUEVILLARD

PAR

Henry BORDEAUX

PREMIÈRE PARTIE

III

LE CALVAIRE DE LEMENC

— Montre-moi l'Italie, demanda-t-elle.

D'un geste négligent il désigna leur gauche. Mais au lieu de suivre la direction de son bras, elle se tourna vers lui. De lui voir un visage d'angoisse, elle demeura interdite. Elle avait compris. Elle pouvait, elle, admirer comme un touriste qui passe, cette exaltation de la nature. Son compagnon ne la sentait pas ainsi. N'était-ce pas le suprême effort que tentait son pays pour le retenir ? Là bas, il reconnaissait la Vigie, et voici que les souvenirs de son enfance, de son enfance toute claire et limpide, se levaient de terre comme des oiseaux pour venir à lui. Plus près, c'était, désignée par le voisinage du château, *la maison*, ce que chacun de nous appelle, tout petit, la maison, comme s'il n'y en avait qu'une au monde. Dans les yeux de Maurice, elle suivait ce dernier combat avec une sorte d'envie, elle qui n'avait rien à sacrifier. Après un soupir elle lui toucha l'épaule.

— Ecoute, dit-elle, laisse-moi partir seule.

Mais il supporta malaisément de se sentir deviné jusque dans les plus obscures protestations de son être intime, et les plus instinctives.

— Non ! non ! Tu ne m'aimes donc plus ?

— Si je t'aime !

Elle lui sourit d'un sourire infiniment tendre qu'il ne vit pas. La flamme de ses yeux se voila. Femme d'aujourd'hui, affamée de sincérité et de vie personnelle, soudainement impatiente après neuf ans de patiente muette, elle était décidée, coûte que coûte, à profiter de l'absence momentanée de son mari pour s'évader hors de la prison du mariage. Son romanesque départ était minutieusement préparé dans ses conditions pratiques et dans le choix de l'heure. L'irritation favorable de Maurice le livrait presque à sa merci. Mais comment témoignerait-elle à son amant le plus d'amour : en l'associant à sa destinée inévitable et dangereuse, ou bien en le laissant à son milieu naturel ? Avant de l'aimer, elle ne trouvait pas son existence insupportable. Il avait soufflé en elle, sans le savoir, l'esprit de révolte. Comment se séparerait-elle de lui ? L'offre qu'elle venait de lui faire brisait son propre cœur, et cependant elle insista. Jamais elle ne devait plus rencontrer ce détachement de soi-même que la passion traverse parfois comme une prairie humide que le soleil dévorant va sécher.

— Peu à peu, lentement, reprit-elle, tu m'oublierais. Ne proteste pas. Ecoute-moi. Tu es jeune. Toute la vie est devant toi. Laisse-moi partir.

Mais il se révolta de cette injurieuse condescendance. Qui pouvait le retenir ? Sa raison — une raison de vingt-quatre ans — ne lui avait-elle pas révélé le droit de chacun au bonheur ?

— Je ne veux pas de la vie sans toi.

— Je resterai, dit-elle encore, si tu le préfères. J'apprendrai à mieux mentir, tu verras. Quand on aime, toutes les lâchetés sont permises pour son amour.

C'était une proposition trop tardive. Cette fois elle le savait et guettait un refus. En le recevant, elle s'abattit sur la poitrine de son ami qui murmura :

— Je t'aime jusqu'à mourir.

— Seulement ? Moi, c'est bien davantage.

— C'est impossible.

— Oh ! si. Jusqu'au crime.

Et sans transition, elle jeta négligemment :

— Ce soir j'emporterai ma dot.

Il se souvint des doutes de son père :

— Ta dot ?

— Oui. Elle est inscrite dans mon contrat. Ne te l'ai-je pas montré ?

— Tu n'as pas le droit de la prendre. Un jugement te la rendra.

— Ce qui est à moi, je l'abandonnerais à mon mari ? Et de quoi vivrions-nous ?

— Ce soir, Edith, j'aurai quelque argent. Puis j'obtiendrai une situation à Paris. Un de mes camarades dont le père dirige une grande compagnie m'a promis de me faire réserver une place au contentieux. Ces temps derniers, je lui ai rappelé sa promesse à tout hasard.

Elle ne découragea pas ce candide optimisme :

— Oui, tu travailleras. Nous irons à Paris, plus tard. Mais ce soir, c'est pour l'Italie que nous partons.

— Pourquoi ?

— N'est-ce pas le pèlerinage obligatoire des voyages de noces ?

Elle inclina la tête avec modestie. Dans sa souplesse, elle parut instantanément une jeune fiancée, cette femme de trente ans dont le visage pouvait passer d'un air de désenchantement à une expression de grâce enfantine, et qui était avide de mordre à la vie comme à ces fruits verts dont la seule vue agace les dents.

L'ombre, déjà, envahissait la plaine. Devant eux, les plans du paysage s'accentuaient, tandis que s'empourpraient les teintes d'or. Elle souffrait de ces trop beaux soirs d'octobre comme d'un désir :

— Demain, dit-elle, demain.

Il fit un pas envant, et tournant délibérément le dos au décor, il la regarda, elle seule, qui s'appuyait à une colonne sous le péristyle de la chapelle. N'était-elle pas désormais sa patrie ?

Ce leur fut une sorte de revanche prise contre la ville que de descendre ensemble la colline de Lémenc jusqu'au pont du Reclus, avec le risque de rencontrer des personnes de leur connaissance.

— Cinq heures bientôt, dit-elle au moment de le quitter. Encore sept heures.

L'espoir avivait la flamme de ses yeux tandis qu'il entrevoyait, lui, avec dégoût, ces heures cruelles où il devrait tromper sa famille. Elle le devina et s'apitoya sur le sort de son amant, afin de détruire par avance les influences qu'elle redoutait :

— Pauvre enfant, sauras-tu mentir tout un soir ?

Il tressaillit de se sentir découvert, et lui répéta, non sans âpreté, des paroles qu'elle avait prononcées :

— Il n'y a plus de lâchetés quand on aime.

— C'est horrible, reprit-elle, tu verras. Tu comprendras ma honte et ma fatigue. Moi, je mens depuis que je t'aime. Courage. A ce soir.

Avant de rentrer, il fit en hâte quelques démarches pour emprunter l'argent nécessaire. De son grand-oncle Etienne Roquevillard, vieil original qui passait pour avare, et de sa tante Thérèse, pieuse et aumônière, il obtint des subsides, un millier de francs environ, plus cinq cents de sa sœur. Mme Marcellaz, et aufant de son futur beau-frère, Raymond Bercy. Il dut invoquer l'obligation de dettes contractées au cours de ses années d'études. Cette ruse lui procura une humiliation qu'il offrit à son amour, mais sans y trouver l'apaisement. Cependant il ne réfléchit pas que tous les étrangers auxquels il s'était adressé avaient refusé de lui porter secours, tandis que sa famille, avec tendresse ou d'un ton bourru, s'empressait de l'aider dans sa gêne imaginaire.

A six heures, il revint à l'étude Frasne comme les clercs en fermaient les portes.

— J'ai une lettre ou deux à écrire, leur dit-il, je me charge des verrous.

Il écrivit en effet à ses relations les plus influentes pour leur demander sans délai une place d'un bon rapport à Paris. Lauréat de tous les concours, il comptait sur la recommandation de ses anciens professeurs de droit. Il ne s'était jamais heurté aux difficultés de l'existence et, confiant dans sa valeur, il ne doutait point de les vaincre aisément. Où lui répondrait-on ? Il hésita, puis donna cette indication : *Milan, poste restante.*

Par ces préparatifs qui occupaient son activité, il avait réussi à tromper son regret de partir. Il le retrouva, aigu et poignant, quand il lui fallut une dernière fois passer le seuil de la maison paternelle. Il s'y glissa furtivement, fut aussitôt signalé, mais s'enferma dans sa chambre. Marguerite vint l'y chercher au moment du dîner et le trouva la tête dans les mains, sous la lampe, si absorbé qu'il ne l'avait pas entendue frapper. Elle lui prit les poignets avec affection, et cette caresse le fit sursauter.

(A suivre)

Bibliographie

Vient de paraître.

Une Politique financière

Par A. FASTOUT

Un volume in-16..... 4 fr. 50

L'auteur démontre avec force que l'empirisme pratiqué depuis la guerre en matière fiscale mène la France à l'abîme. Il n'y a plus de temps à perdre pour y substituer *Une Politique financière* raisonnée, ayant pour base un budget bien équilibré, dont les recettes soient d'une rentrée facile et certaine et dont les charges soient équitablement réparties.

A cet effet, il propose de supprimer la plupart des impôts qui grèvent la consommation et le capital en travail et de les remplacer par un impôt progressif sur les revenus de la fortune acquise et les successions.

Il indique en outre le moyen de supprimer la fraude et d'assurer la justice fiscale.

Ces idées, nettes et hardies, sont exposées dans un style clair et appuyées par une vigoureuse argumentation. La question traitée étant d'une actualité brûlante, ce livre sera lu avec intérêt et vivement discuté. Puissent nos législateurs s'en inspirer dans l'étude des problèmes ardus qu'ils ont à résoudre.

Editions G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille.

Revue Scientifique

Fondée en 1863

Paraissant les deuxième et quatrième samedis de chaque mois

Sommaire du 10 décembre 1921

I. La véritable figure de la Faculté de Médecine de Montpellier, par E. Gley, professeur au Collège de France. — II. Quelques aspects de la Physique du Globe, par Ch. Maurin, directeur de l'Institut de Physique du Globe, professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

Notes et Actualités. — Mathématiques : Le Mois Mathématique à l'Académie des Sciences (Septembre-Octobre 1921). — Métrologie : La conférence des Poids et Mesures. — Physique : Propriétés détectrices de la galène. — Météorologie : Les Blizzards dans l'Antarctique. — Géologie : L'âge du canon du Rhône. — Histologie : Nombre de chromosomes dans l'espèce humaine. — Thérapeutique : Emploi du sulfure de carbone soufré dans le traitement de la séborrhée. — Statistique : La Finlande. — Variétés : Le sens de l'orientation chez les oiseaux.

Applications de la science à l'industrie. — Physique industrielle : Sur la fabrication de l'hydrogène par liquéfaction partielle du gaz à l'eau. — Génie civil : Dessableur pour canaux alimentant les usines hydrauliques. — Transports : L'automobile au Sahara.

Nouvelles. — Académie des Sciences, etc. — Vie scientifique universitaire.

Académie des sciences de Paris. — Comptes-rendus des séances des 14 et 21 novembre 1921.

Bibliographie.

REVUE BLEUE

Fondée en 1863

Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois

Sommaire du 17 décembre 1921

L'université de Strasbourg, par Christian Pfister, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg. — Emile Boutroux, par P. Gaultier. — La Pseudo-Banqueroute allemande, par ... — Le Dernier-né des Etats-Syriens : le Djebel Druze, par Jean Brunhes, professeur au Collège de France. — Rudyard Kipling, par Emile Legouis, professeur à la Sorbonne. — Sur un vieil air (poème), par Maurice Levaillant. — Mœurs, coutumes et légendes albanaises, par le Général Sallé. — La politique étrangère : la France et l'Angleterre, par L. Dumont-Wilden. — Les œuvres et les idées : la Littérature française en langue latine, par Lucien Maury. — Le théâtre : les souvenirs d'Antoine, par Gaston Rageot. — La musique : Dans l'ombre de la cathédrale, par Adolphe Boschot. — Les Livres nouveaux : Livres d'Etrennes. — Bulletin de la Quinzaine. — La Quinzaine artistique et théâtrale, par Yvanhoé Rambosson. — Chronique tchécoslovaque, par H Jelinek. — Bulletin maritime. — Informations et renseignements.

ABONNEMENTS : *Revue Bleue* (seule), France : six mois, 23 fr. ; un an, 40 fr. — Etranger : six mois, 30 fr. ; un an, 55 fr. *Revue Bleue et Revue Scientifique* (réunies), France : six mois, 40 fr. ; un an, 74 francs. — Etranger : six mois, 55 fr. ; un an, 100 francs.

Prix du numéro : 1 fr. 90 ; Etranger : 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VII^e^). Téléphone : Fleurus, 02-29.

LES ANNALES

C'est aujourd'hui le *Noël* des *Annales*, comme tous les ans, impatiemment attendu. Il est consacré à *la jeune fille*. Trente écrivains illustres ont collaboré à ce monument de fraîcheur et de grâce... Nos meilleurs peintres ont orné de leurs dessins ces pages délicieuses. Il faut lire et conserver ce numéro de luxe tiré en héliogravure et trichromie, un chef-d'œuvre d'art typographique qui ne sera pas réimprimé.

En vente partout : 2 fr. 50.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 76 de la *Femme et l'Enfant* qui vient de paraître :

Une nouvelle loi sur les logements à bon marché en faveur des familles nombreuses, docteur Jacques Bertillon. — Une idée : un danger national, la Femme et l'Enfant. — Un fait : l'éducation sexuelle de la jeunesse, Paul Coquemard. — La Vie intellectuelle et morale : Le billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; Le Livre du Jour. — Variétés : Mme Chrysanthème au travail, Henry Cossira. — La corbeille à ouvrage, Mireille. — Une page de morale, Fénelon. — Un peu de médecine beaucoup d'hygiène, docteur Ixe. — Petits travaux, grandes économies ou l'Art de se passer des autres, Maître Jacques. — Le tour des carrières féminines. — La page de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, Thérèse Casevitz. — Le coin des mamans. — Courrier de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Chronique musicale, Louis Wins. — Apprenons la musique (12^e^ leçon) J. Ramus. — La danse : la berline, l'ostendaise, la badoise, Terpsichore. — Petits cours d'Espérento, docteur Pax. — Economie ménagère : Nos interviews culinaires ; la femme chez elle ; petit code des convenances et des usages ; à la ferme et au jardin ; santé, beauté, maintien. — La mode pour les petits et pour les grands, Jacqueline Fortier. — Sous la lampe : le voyage à Bruxelles, Louis Delattre ; au vent d'automne, Fernand Gregh. — La robe de laine, Henry Bordeaux. — Petite Correspondance, Trait d'union. La Finette.

Abonnements : 24 francs par an.

Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI^e^).

Envoi de spécimen gratuit sur demande.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus variée, la plus commode, la moins chère des grandes revues françaises continue la publication de : la Rédemption de Mars par Pierre Nothomb, un passionnant roman d'aventures en plein ciel.

Lire dans le numéro du 10 décembre : Flaubert chez Mme Z..., par Louis Bertrand. — L'Amérique et le Bonheur du genre humain, par Marius André. — Les Poésies nouvelles de M. Henri de Régnier par Jean-Louis Vaudoyer. — La Chronique parisienne de Louis Latzarus.

— ETRENNES —

Prime exceptionnelle pour tout abonnement de six mois au moins souscrit avant le 31 décembre :

Un volume à choisir entre les trois grands prix littéraires de l'année, Grand Prix du Roman de l'Académie française, Prix Goncourt, Prix Fémina-Vie heureuse.

Sur demande et contre 0 fr. 75 pour frais d'envoi.

ABONNEMENTS :

Un an, **52** fr. — Six mois, **28** fr. — Trois mois, **15** fr. ; Etranger, **60**, **32** et **17** fr. — Abonnement d'essai. Trois mois. Prix de faveur. France **12** fr. ; Etranger, **15** fr.

Les abonnements partent du 1^er^ de chaque mois

Le numéro **1** fr. **50**. — Spécimen gratuit sur demande.

Plon, 8, rue Garancière, Paris.

La Revue de la Semaine illustrée

Directeurs : Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 9 décembre 1921

Numéro spécialement consacré à Gustave Flaubert, à l'occasion de son centenaire.

Charles du Bos, Sur le « milieu intérieur » chez Flaubert. — Louis Descharmes, Gustave Flaubert, Louis Bouilhet, Eugène Delattre et quelques amis (I). — Louis Sonolet, l'Ermite de Croisset. — Jhon Grand-Carteret, Flaubert et son œuvre. — André Beaunier, la folle jeune fille (roman) (IV).

LA VIE DE LA SEMAINE

Les perles Mikimoto, par Marie-Yvonne Lemaire (fin). — Le Théâtre rustique, par Georges Bergner. — Revue des faits de la Semaine.

La *Revue de la Semaine* est heureused'annoncer à ses lecteurs qu'elle **abaisse le prix de son abonnement d'un an** à **40** francs, payable sur demande en deux échéances (20 fr. en souscrivant, 20 fr. à six mois de date).

Sur demande, envoi d'un numéro spécimen.

Rédaction et administration : 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8^e^.

LA NATURE

Voici la saison des prix Nobel. Les journaux viennent de proclamer le lauréat de celui de littérature, le grand maître Anatole France. *La Nature* profite de cette occasion pour rappeler la figure du fondateur de ces prix, reproduire son testament, expliquer le mode de distribution de ces récompenses internationales et grouper les noms des lauréats de ces vingt dernières années.

La physique fait de tels progrès qu'ils deviennent fort difficiles à suivre surtout quand elle s'engage dans les voies de la physique mathématique ou de la constitution de la matière. Des mises au point, claires et précises, deviennent nécessaires. *La Nature* en a déjà publié un grand nombre. Elle continue en commençant dans ce numéro un exposé d'ensemble des rayons X, admirablement écrit par M. Troller.

Vient ensuite une étude sur la photographie sous-marine où sont passés en revue les différents appareils déjà réalisés et les résultats obtenus.

Rien n'est difficile à constituer comme une collection de champignons puisqu'ils ne se conservent pas. Le mieux est donc d'en prendre des moulages. Ce n'est pas une opération très aisée, à moins qu'on suive les excellents conseils pratiques donnés par M. Daclin.

Nous avons eu, le 16 octobre dernier, une splendide éclipse de Lune. Bien que ce soit un phénomène assez fréquent, il reste toujours instructif. M. Touchet dans ce numéro de *La Nature*, en présente de fort belles photographies et en montre l'intérêt scientifique.

Le Supplément, très varié, contient une foule de renseignements : informations techniques ; description d'appareils utiles : planimètres, frein d'écrou, pont démontable ; un guide pour l'étude du ciel pendant le mois de janvier prochain ; des conseils pour l'achat et l'utilisation des châtaignes ; des recettes et procédés utiles ; une correspondance riche en formules pratiques, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

ACHAT, VENTE
de Propriétés
BERNHEIM Frères et Fils

23, rue de l'Arcade, Paris

A vendre, la **Propriété du Rieux**, commune de Vire, avec maison d'habitation, 4 appartements, très bel enclos sur bord de route, terrain en plaine de 1^re^ qualité, à 1.500 mètres d'une gare.

Une Propriété sise à Lafaurie, commune de Puy-l'Evêque, maison 6 appartements, 16 hectares, 2 km. gare.

Petite Propriété sise à Bégous, 4 km. de Cahors, sur la grande route, maison d'habitation, 4 appartements, bons terrains, quantités d'autres propriétés.

A vendre, en bloc, par lots ou par parcelles, le dimanche 18 décembre 1921, à midi, sur les lieux, la **Propriété de Vidalotte**, à 1 km. de Belmontet, à 4 km. de Montcuq, comprenant : maison d'habitation, 3 appartements et bâtiments d'exploitation en parfait état, bel enclos, vigne et pruniers en plein rapport ;

Trois terres et 2 prés dans la plaine de Belmontet.

Pour le département du Lot, s'adresser au bureau de Tulle, à **Gabriel RIOBLANC**, 38, quai de Rigny, TULLE, Corrèze, ou à **M. MICHELET**, 14, Bd Gambetta, CAHORS.

A céder (Lot) **C^ce^ VINS EN GROS** *Seul d. région* vieil. clientèle apr. décès, mat. imp. exc. af. prix **53.000** fr. *Immob. France-Colonies*, 1, r. la Réale, Paris

A Vendre, 15-1-22, beau domaine environ 70 ha., à REILHAC (Lot), maison bourgeoise (17 pièces), état neuf, prix : **155.000** francs.

S'adr à MM. **DURAND**, notaire, à Labastide-Murat, ou **POULZAGUES**, expert géomètre, à GINOUILLAC (Lot).

Menuisiers et Tailleurs

Demandés à l'asile de Breuty

à LA COURONNE (Charente)

S'ADRESSER au DIRECTEUR

Imprimerie COUESLANT (*Personnel intéressé*)

Le co-gérant : M. DAROLLE.

SALINS DU MIDI

Entrepôt Général

ROUX, 12, Rue Victor Hugo, **CAHORS**

POTASSE D'ALSACE

Vve **VIEUSSENS**, Albas (Lot)

On demande Courtiers

avec vélo pour visiter cultivateurs, placement semences du Nord. Débutants s'abstenir. Ecrire **COMPTOIR AGRICOLE**, Chalon-s/Saône.

ON DEMANDE

Chez Mme SÉGUI, Couturière

30, Rue Nationale

UNE OUVRIÈRE

Cabinet immobilier

Achat et vente d'immeubles

Propriétés de rapport et d'agrément

Châteaux, Maisons, Villas, Jardins, Bois,

Fonds de commerce

J. DELLARD

1, rue du Maréchal Joffre, CAHORS.

Marché de La Villette

15 décembre 1921

ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif 1^re^ qual.	2^e^ qual.	3^e^ qual.
Bœufs....					
Vaches...	2.194	105	2,40	2,20	1,70
Taureaux.					
Veaux....	1.032	36	3,50	3,00	2,75
Moutons..	9.538	180	3,00	2,50	2,25
Porcs.....	3.227	»	3,60	3,40	3,20

OBSERVATIONS. — Vente calme sur les bœufs et moutons, plus facile sur les veaux et porcs.

LIQUIDATION DU CENTRE AUTOMOBILE de ROMORANTIN (Loir-&-Cher)

MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIERS

CAMIONS DE TOUTES MARQUES

et tous tonnages en état de marche

CAMIONS-BENNES BASCULANTES. — CAMIONS-CITERNES. — CAMIONNETTES. TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO, CONDUITE INTERIEURE FORD, CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES DE TOURISME. — PIECES DETACHEES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES ET CHAMBRES A AIR, etc... etc..

Hangars métalliques de toutes dimensions -- Eléments dépareillés de hangars

POSE DE BANDAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMÉRICAINES (TARIF exceptionnel)

VENTE TOUS LES JOURS, DE GRÉ A GRÉ, sans aucune formalité

LIVRAISON IMMEDIATE AU CAMP DE PRUNIERS

(à Romorantin service automobile pour les visiteurs)

Toutes expéditions sont faites sur demandes. — EXPORTATION

Pour tous renseignements, s'adresser au Camp de Pruniers.

Téléphone : **CAMP DE PRUNIERS. ROMORANTIN.**

Vente à Grand Rabais

La Maison CHABERT

Tailleur sur Mesure et Confection

67, Bd Gambetta, en face l'Hôtel des Ambassadeurs

Prévient le public qu'il vient de recevoir un **Stock de complets et pardessus pour hommes, jeunes gens et enfants** de la dernière fraîcheur et d'une **coupe irréprochable, vendu aux prix les plus réduits.**

Spécialité de vêtements de travail des meilleures marques

RAYON DE MESURES. — *Grand choix de draperie anglaise et française*

aux prix les plus réduits

La Maison est ouverte **DIMANCHES** et **FÊTES** *toute la journée.*

LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS

Aucune succursale. — Seules entrées

57-59, boulevard Magenta, 57-59, PARIS (X^e^ arrond.)

Fait savoir à sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle vient encore de **BAISSER SES PRIX** tout en fournissant des **MEUBLES** de 1^re^ **QUALITÉ** et de **BOIS ABSOLUMENT SEC.**

ACTUELLEMENT GRANDE VENTE RÉCLAME. Consultez son nouveau catalogue

Lit en fer depuis..... 100 fr.

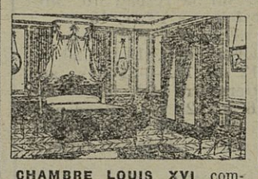

CHAMBRE LOUIS XVI complète N° 1708 du Catalogue ..... **1.045** fr.

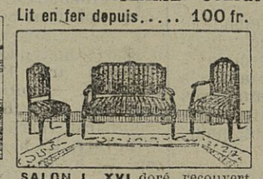

SALON L. XVI doré, recouvert soierie ou velours N° 1726 ..... **650** fr.

SALLE A MANGER N° 1732 du Catalogue, à 5 portes ..... **1.025** fr.

40 0/0 meilleur marché que partout ailleurs ! Mobiliers des plus simples aux plus luxueux !

Franco port et emballage dans toute la France. Ouverte Dimanches et Fêtes. Catalogue franco

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r^ ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de **bronchites aiguës ou chroniques**, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, **elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.** »

Prix du flacon : **7** francs. — Prix du litre : **12** francs

Ancien Cabinet dentaire WILCKEN-GARBARINO

CAHORS. — 69, Boulevard Gambetta (près de la Mairie)

Docteur AILLET S^r^

De la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire Française de Paris

Médecin-dentiste du Lycée, de l'Ecole normale de jeunes filles et de l'Hôpital militaire

Ancien chef du centre militaire d'appareillage dentaire de Toulouse.

Tous soins des dents et des maladies des gencives par les procédés et appareils scientifiques modernes. Asepsie et sécurité assurées.

Extractions des dents sans douleur avec anesthésie locale et générale.

Obturations émail et amalgames blancs ; Dents à pivot ; Aurifications ; Couronnes d'or fin (coiffes) ; Bridges (Appareils fixes ou mobiles, sans plaque ni crochets, tout or fin, ou avec dents interchangeables).

Appareils caoutchouc et or, entièrement garantis.

Livraison des petits appareils et réparations dans la même journée.

Envois par poste.

Redressement et attention spéciale apportés aux déviations et irrégularités de position des dents des enfants et jusqu'à 20 ans. De plus, à ce sujet, consultations à titre gracieux.

Depuis sa démobilisation, le Docteur AILLET reçoit lui-même tous les jours et sur rendez-vous.

Il établit pour chaque cas des prix raisonnables.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

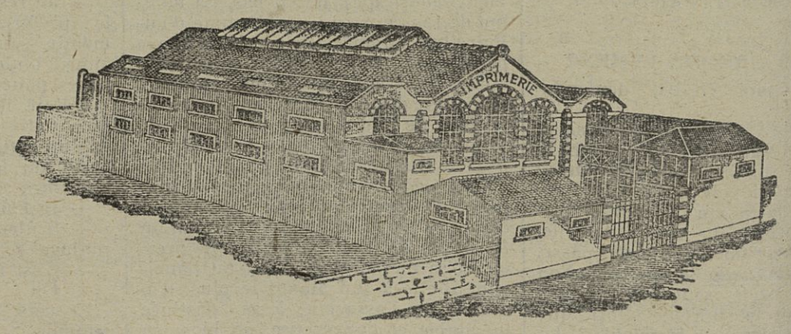

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS